



# FILIERE SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES

- 2<sup>nde</sup> Professionnelle Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT)
- Bac Professionnel Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT) – en association avec la MFR de RUFFIAC



# Seconde Professionnelle

## Services Aux Personnes et Aux Territoires

- **OBJECTIFS**

La **Seconde professionnelle Services Aux Personnes et Aux Territoires** permet aux jeunes, désireux de s'engager dans cette filière, de conforter leur projet et cette **orientation**.

L'objectif est d'acquérir des **savoir-faire** professionnels par des périodes d'**alternance** et des connaissances spécifiques au milieu du service à la personne.

- **CONDITIONS D'ENTRÉE :**

- ✓ Être courageux et motivé – soigneux,
- ✓ Avoir le sens du contact,
- ✓ Être intéressé par les relations sociales, la communication et l'animation,
- ✓ Être issu de : 3<sup>ème</sup> de collège / 3<sup>ème</sup> de l'Enseignement Agricole ou être titulaire d'un CAP/CAPa ou BEP/BEPa.

- **ORGANISATION DE LA FORMATION :**

- ✓ 18 semaines en Centre de Formation
- ✓ 17 semaines en alternance et stage
- ✓ Environ **15 jours d'école / 15 jours en alternance**

- **ENSEIGNEMENT DISPENSÉ à la Maison Familiale Rurale :**

➤ **MODULES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :**

- EG1** *Langue Française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde*
- EG2** *Langue et culture étrangères*
- EG3** *Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi*
- EG4** *Culture scientifique et technologique*

➤ **MODULES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :**

- EP1** *Les besoins de la personne*
- EP2** *les structures et les organisations des services aux personnes*
- EP3** *Le confort des personnes*

➤ **ENSEIGNEMENT À L'INITIATIVE DE L'ÉTABLISSEMENT**

- **POURSUITE D'ÉTUDES :**

- A la MFR de Questembert :

- ✓ BACCALAUREAT PROFESSIONNEL Services Aux Personnes et Aux Territoires.

- **LES PLUS :**

- ✓ Possibilité de passer le BAFA avec Famille Rurale si 17 ans au début de la formation (tarif préférentiel pour les élèves de la MFR).



# BAC PRO SAPAT

## Services Aux Personnes et Aux Territoires

en association avec la MFR de RUFFIAC

### • OBJECTIFS :

Le **Bac Professionnel Service Aux Personnes et Aux Territoires** offre une **formation diplômante** et des **savoir-faire professionnels** solides, véritable atout pour envisager une poursuite d'étude ou une entrée dans la vie active.

L'objectif du Bac Professionnel Service Aux Personnes et Aux Territoires est :

- **D'engager** une poursuite d'études vers : un **BTS** (*Services en Espace Rural, Economie Sociale et Familiale, Animation et Gestion Touristique et Locale, ...*), des **écoles professionnelles** (*auxiliaire de puériculture, institut de formation en soins infirmiers, école de moniteurs éducateurs et autre concours du paramédical et social*).
- De permettre **l'insertion professionnelle** des élèves vers les métiers du service à la personne.

### • CONDITIONS D'ENTRÉE :

- ✓ Etre motivé et passionné par l'orientation choisie,
  - ✓ Être courageux et motivé – soigneux,
  - ✓ Avoir le sens du contact,
  - ✓ Être intéressés par les relations sociales, la communication et l'animation.
- **Les personnes pouvant entrer en 1<sup>ère</sup> année au Baccalauréat Professionnel – Spécialité « Services Aux Personnes et Aux Territoires » sont des élèves :**
- Sortis de Seconde Professionnelle – *Services Aux Personnes et Aux Territoires* ou d'un champ professionnel en cohérence avec le diplôme visé après avis du conseil de classe,
  - Sortis de Seconde générale et technologique,
  - Titulaires du baccalauréat,
  - Titulaires d'un **BEP/BEPA**, d'un **CAP/CAPA**, du même champ professionnel ou cohérent avec la spécialité d'accueil après avis du conseil de classe.
- Sur décision de la DRAAF, prise après avis de l'équipe pédagogique, des élèves :*
- Issus de Seconde ou première professionnelle d'autres spécialités du baccalauréat professionnel ou première du baccalauréat général ou du baccalauréat technologique.
- **Les personnes pouvant entrer en Terminale au Baccalauréat professionnel – Spécialité *Services Aux Personnes et Aux Territoires* » sont des élèves :**
- Sortis de 1<sup>ère</sup> année de Baccalauréat professionnel spécialité « *Services Aux Personnes et Aux Territoires* » ou d'un champ professionnel en cohérence avec le diplôme visé après avis du conseil de classe,
  - Titulaires du baccalauréat.
- Sur décision de la DRAAF, prise après avis de l'équipe pédagogique, des élèves :*
- Issus de première professionnelle d'autres spécialités du baccalauréat professionnel ou première du baccalauréat général ou du baccalauréat technologique.

- **ORGANISATION DE LA FORMATION sur 2 ans :**

- ✓ 40 semaines en Centre de Formation (MFR)
- ✓ 40 semaines de Stage en entreprise (haltes garderies, écoles maternelles, centres éducatifs, hôpitaux, EHPAD, ...)
- ✓ Environ **15 jours d'école / 15 jours en alternance**
- ✓ 4 semaines à l'étranger en 1ère année (mobilité internationale / programme « ERASMUS + »). *Le programme « ERASMUS + » nourrit les projets d'avenir pour les jeunes et facilite leur ouverture aux autres, au-delà des frontières. Cette expérience est l'occasion de développer l'acquisition de savoirs professionnels et de compétences transversales pour une insertion facilitée et une employabilité renforcée.*



- **ENSEIGNEMENT DISPENSÉ à la Maison Familiale Rurale :**

- **MODULES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL**

- MG1** *Langue Française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde*
- MG2** *Langue et culture étrangères*
- MG3** *Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi*
- MG4** *Culture scientifique et technologique*

- **MODULES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL**

- MP1** *Caractéristiques et besoins des populations des territoires ruraux*
- MP2** *Contexte des interventions de services*
- MP3** *Organisation d'une intervention de services aux personnes*
- MP4** *Communication en situation professionnelle*
- MP5** *Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne*
- MP6** *Action professionnelle à destination d'un territoire rural*
- MAP** *Modules d'Adaptation Professionnelle : « Adaptation à l'emploi en aide à domicile »*

- **POURSUITE D'ÉTUDES :**

- ✓ Entrée en année de préparation ou écoles professionnelles : aide-soignant, auxiliaire de puériculture, institut de formation en soins infirmiers, école de moniteurs éducateurs et autre concours du paramédical et social.
- ✓ Poursuite de formation : BTSA services en espace rural, BTS économie sociale et familiale, BTS animation et gestion touristique et locale, BTS PME/PMI, BTS SP3S...
- ✓ Entrée dans la fonction publique : concours de catégorie B et C.

- **EMPLOIS :**

Accès à l'emploi dans les métiers du domicile et dans des structures à vocation :

- ✓ Sanitaire et sociale : résidences pour personnes âgées, handicapées, enfants, centre social, collectivités territoriales...
- ✓ Touristique : centre et village de vacances, syndicat d'initiatives, chambre d'hôtes et auberge, prestataire d'activités d'animation...
- ✓ D'accueil.

- **LES PLUS :**

- ✓ Possibilité de passer le BAFA avec Famille Rurale si 17 ans au début de la formation (tarif préférentiel pour les élèves de la MFR),
- ✓ Passage du SST (Sauveteur Secouriste du Travail).